

## Note sur la reformulation du terme « coût du sauvé » et son emploi dans les formations de l'école

### Contextualisation:

Aujourd'hui, les SDIS s'inscrivent plus que jamais dans une démarche d'amélioration continue pour faire face aux réalités économiques de leurs territoires. Que ce soit le pilotage par la performance globale, la qualité ou l'efficacité, les SDIS cherchent à s'approprier des indicateurs économiques de leur activité. Parmi ces méthodes, on retrouve notamment ce qui a été dénommé le « coût du sauvé ».

### Qu'est-ce que le « coût du sauvé » ?

Pour un sinistre réel, il s'agit de faire la différence entre les dommages hypothétiques en cas de non-intervention du SDIS et les dommages réels constatés après l'intervention du SDIS. Ce calcul révèle une mesure des dommages évités par l'intervention des sapeurs-pompiers et peut être comparée au coût de l'intervention. L'intérêt stratégique de cette démarche est de communiquer aux pouvoirs publics, au grand public et aux parties prenantes des SDIS sur les bénéfices des actions menées par les sapeurs-pompiers.

### Pourquoi le terme « coût du sauvé » pose-t-il problème ?

Si cette terminologie est bien reconnue et « comprise » dans le monde des sapeurs-pompiers, il n'en est pas autant à l'extérieur. Cela pose problème car les notions de « coût » et de « sauvé » représentent une contradiction lorsqu'ils sont employés dans la même phrase : le « sauvé » quantifie un bénéfice sociétal et non un coût. De plus, mobiliser un vocabulaire comportant le mot « coût » introduit en parallèle une ambiguïté avec le coût de l'intervention. La gravité de cette ambiguïté prend tout son sens quand on s'aperçoit qu'un « coût du sauvé » plus élevé pourrait ainsi être perçu comme quelque chose de « négatif » alors qu'en réalité il correspond à quelque chose de « positif ».

### Quel vocabulaire favorisé à la place du « coût du sauvé » ?

Nous proposons de nommer cette démarche en tant que telle « la valorisation socio-économique (des actions des sapeurs-pompiers) ». Nous privilégierons toujours le terme « dommages évités » dans la phase calculatoire pour dénommer le « sauvé ».

### Conclusion:

La formation des officiers de sapeurs-pompiers doit intégrer ne serait-ce que les éléments principaux de ce sujet. Avec les grands équilibres financiers, il sera judicieux d'intégrer en termes adaptés, les valeurs économiques préservées par les établissements publics de secours.